



*Afrique et développement*, Vol. XXXIX, No. 4, 2014, pp. 45 – 66  
© Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique,  
2015 (ISSN 0850-3907)

## **Émigration, culture et mutations sociales : étude de cas du sud-est de la Tunisie – la région de Zarzis**

Ben Amor Hafedh\*

### **Résumé**

L'émigration est désormais un phénomène ancré dans les mentalités collectives et les comportements individuels des citoyens des pays pauvres. Il est considéré comme une réponse forcée et traditionnelle aux conditions du milieu naturel, souvent défavorables et une économie déséquilibrée, ainsi qu'une politique d'exclusion sociale qui a évolué lentement au fil du temps et n'a pas pu faire face à la poussée démographique des pays du sud de la Méditerranée. C'est dans cette perspective que nous allons mesurer et évaluer les impacts de ce mouvement de départ au niveau socioculturel. Dans cet article, on a mis l'accent sur la distinction qui s'impose entre la valeur du capital humain représentée par le migrant et la valeur des répercussions du mouvement de ce capital, qui sont qualitatives et cumulatives, appartenant à un processus complexe. La plaque tournante de notre analyse est dirigée vers les effets de ce mouvement migratoire sur la femme, la famille et les valeurs locales.

### **Abstract**

Immigration has become a phenomenon that is deeply rooted in the collective thinking and individual behavior of citizens of poor countries. It is viewed as a natural response to unfavorable conditions, and a reaction to an unbalanced economic system, in addition to a policy of social exclusion that has evolved slowly over time and that has failed to cope with the demographic boom in countries in southern Mediterranean. In this perspective, we intend to assess the socio-cultural impact of this departure movement. The paper focuses on the distinction between the human capital, as represented in the migrant, and the repercussions of his movement, that are both qualitative and cumulative. The ultimate focus of our analysis is on the effects of this migration on women, the family and their social values.

---

\* Institut supérieur des langues / GABES, Tunisie. Email: hfdhbnmr@gmail.com

## Introduction

Le mouvement de départ à l'étranger est devenu un fait marquant de la majorité des pays de la Méditerranée. Il semble recruter dans différentes catégories socioprofessionnelles et à différents âges. De nos jours, l'émigration se reproduit de plus en plus par ses propres moyens, en mettant en place une émigration irrégulière, échappant ainsi à toute tentative de planification et mettant en cause les réglementations juridiques. Il s'agit désormais d'un phénomène « ancré dans les mentalités collectives et les comportements individuels » (Simon 1979). Il est considéré comme une réponse forcée et traditionnelle aux conditions du milieu naturel, souvent défavorables et une économie déséquilibrée, ainsi qu'une politique d'exclusion sociale qui a évolué lentement au fil du temps et n'a pas pu faire face à la poussée démographique des pays du sud de la Méditerranée.<sup>1</sup>

Notre objectif général est d'évaluer les impacts de ce mouvement de départ au niveau socioculturel. Cette problématique se justifie de plus en plus, puisque la région étudiée est conçue comme un foyer migratoire, car le caractère même de l'émigration a changé en raison de l'arrêt de départ à l'étranger et du mouvement de retour qui concerne les retraités et les sans-papiers.

Située dans l'extrême sud-est tunisien, sur une superficie de 86 720 Hectares (9,5 pour cent de la superficie du gouvernorat de Médenine) (Office de Développement du Sud 1997) et à 540 Km de la capitale, La « presque île » de Zarzis, conçue comme l'un des foyers de départ, a participé au courant migratoire qui a drainé et continue de drainer des centaines de « personnes d'un rivage à autre de la Méditerranée » (CERES 1979:9).

Déclenchée dès les années 1950, l'émigration zarzisienne, qui était dirigée vers Tunis en premier lieu, a connu un développement prodigieux sur les plans quantitatif et qualitatif à la fois. En effet, le caractère même de l'émigration a changé à travers le temps ; la ville de Tunis était pour l'ensemble de population du Sud un relais avant d'entamer leur expérience socioprofessionnelle. Ensuite, ceux-ci sont allés directement vers l'Europe sans passer par la capitale. Aussi le développement du transport et des télécommunications a-t-il fait imposer ce phénomène pour devenir un fait marquant de cette région.

D'après une enquête faite en 2010, la colonie zarzisienne à l'étranger compte à peu près 15 477 émigrants, sur un effectif total pour l'ensemble du gouvernorat de Médenine estimé à 43 883, ce qui représente un pourcentage de l'ordre de 35,26 pour cent.<sup>2</sup> Ce chiffre est bien en deçà du nombre réel d'émigrants, car il ne couvre qu'une minorité sortie de façon régulière.

A ce niveau, une nette distinction s'impose entre la valeur du capital humain représentée par le migrant et la valeur des répercussions du mouvement de ce capital, qui sont qualitatives et cumulatives, appartenant à un processus

complexe. C'est pour cela que la plaque tournante de notre analyse est dirigée vers les effets de ce mouvement sur la femme, la famille et les valeurs locales.

Déclenchée assez tôt, comme « soupape de sécurité » (Khemaies 1987:61), l'émigration à Zarzis était une réponse forcée et traditionnelle aux conditions du milieu naturel, souvent défavorables, aggravées par des fluctuations des précipitations et une économie à base agricole fragile, avec une extension des arboricultures, une industrie faible et peu variée, qui n'étaient pas en mesure de faire face à la poussée démographique, ni de permettre une activité rémunératrice pour les jeunes.

Connu comme démographique par excellence, le mouvement de départ a recruté une population masculine jeune et célibataire. C'est la logique interne de l'émigration qui va affecter le rapport de masculinité de la population restée sur place et qui aura inévitablement des effets qui commencent à être ressentis au sein de la nuptialité.

Pour voir l'allure générale de la nuptialité, nous nous sommes intéressés aux régions suivantes : Zarzis Médina, El Mouansa, Souihel, Hessi-Jerbi, afin de localiser la contribution effective de l'émigration, surtout en ce qui concerne de la confrontation entre « offre » et « demande » de mariage.

Au niveau social, l'absence du mari sera ressentie en premier lieu par la femme, qui va voir un changement dans ses rôles et son statut, qui est accéléré par l'émancipation féminine.

Dans la société tout entière, c'est le problème de brassage de nouvelles idées qui va accélérer le démantèlement de la société traditionnelle et le passage de la famille élargie à la famille nucléaire, tout cela est en relation directe avec les transferts de fonds, rapatriés par les travailleurs zarzisiens résidant à l'étranger.

## **Aperçu historique et géographique de la région**

### ***Situation géographique***

Située dans le sud-est de la Tunisie, dans une région complètement aride, la presqu'île de Zarzis est composée géographiquement d'une longue plaine littorale qui s'étend de « Ras Marmor » au nord-ouest jusqu'à la vallée d'Oued Fessi au sud-est et d'un plateau à croûte calcaire, qui est occupé essentiellement par la forêt d'oliviers. La plaine est couverte par deux immenses *Sebkhas*<sup>3</sup> qui, avec Bohairet « El Bibane », constituent une sorte de golfe intérieur (Mtimet 1995:4).

### ***Données historiques***

Il est certain qu'une connaissance de la population zarzisienne actuelle n'est possible qu'à travers une analyse rétrospective et une connaissance des événements qui ont marqué son histoire ; à l'époque historique, la presqu'île de Zarzis a subi des bouleversements importants à la fois culturels et

ethniques, d'après Ali Mtimet (1995) ; l'évolution historique de cette région se présente comme suit :

- au VIIe siècle, à la fin de la période byzantine, la conquête arabe ouvre la voie à l'islamisation de la population ;
- au XIe siècle, comme l'ensemble du pays, la région a subi la grande invasion arabe d'Egypte, celle de Béni-Hilal et surtout de Béni-Souleïm ;
- comme toutes les villes du littoral, Gergis<sup>4</sup> n'a pas échappé à l'occupation espagnole vers 1540, et avec le rétablissement de la domination turque (1573), l'histoire actuelle de Gergis commence. D'après la légende, le « Saint patron » de la tribu de « Accara » est appelé « Sidi Saïeh El Akermi », d'où vient le mot « Akermi », originaire de la région saharienne occidentale. Il serait venu, vers 1580, de la « Sguïet El Hamra » au sud du Maroc. A cette époque, la plaine était occupée par la grande tribu de « Nouails », descendants de « Béni-Souleïm » : là, il a fallu plus de deux siècles pour refouler les Nouails de la presqu'île de Zarzis. Le souverain Ali Bey a fait construire vers 1760 un « Borj » pour protéger les Accaras contre un retour probable de Nouails ;
- au XIXe siècle, l'occupation française de Gergis comme de l'ensemble du Sud tunisien n'a pas été facile et la population a joué un rôle très important pour résister contre l'envahisseur.

## **Emergence du fait migratoire et raisons du départ**

### ***Emergence***

A la veille de l'occupation, la presqu'île de Zarzis possédait déjà son oasis et ses oliviers, les tribus des Accaras continuaient à exploiter la terre et à cultiver les petites exploitations sur une superficie de 60 000 hectares. Dès son arrivée, l'envahisseur français a mis en place les éléments nécessaires pour sa domination sur l'économie locale et surtout les terres fertiles. En 1897, plus de 20 000 hectares de terres appartenant à différentes tribus ont été donnés à une douzaine de colons. Après la Première Guerre mondiale, le colonisateur reprend la même chose, en mettant sa main sur une superficie de 20 000 hectares de terres privées et collectives des tribus.<sup>5</sup> Tout cela a causé une crise économique qui a été à l'origine d'un niveau de vie très bas, aggravé par « un quadruplement de la population durant la période coloniale ». En contrepartie, la puissance coloniale n'a pas essayé de pallier les déséquilibres de l'économie. C'est ce qui a expliqué que la mutation géographique de la population locale, donc l'ancienneté du mouvement migratoire comme réponse « forcée » et « traditionnelle » à une situation pareille, ne représente pas un fait historique récent, mais remonte à la colonisation.

### ***Les raisons du départ***

Colonisation, déséquilibre économique, pression démographique, chômage, sous-emploi... Les gens quittent leurs régions pour aller travailler à l'étranger en souhaitant connaître beaucoup de succès dans leur expérience professionnelle. L'explication la plus simple de ce mouvement consiste à dire que les gens vont là où ils espèrent améliorer leur niveau de vie. Cependant, si les circonstances diffèrent pour chaque émigrant, il existe cependant des caractéristiques et des structures communes qui expliquent la précocité de ce mouvement migratoire dans le Sud. Certes, les tentatives de réponse ont été généralement empruntées, de l'une ou de l'autre, à deux approches possibles : l'approche « individuelle » ou l'approche « structurelle » (Stalker 1995:26).

La première approche considère chaque émigrant comme un être rationnel qui, au terme d'une évaluation du calcul et d'une opération d'actualisation, va essayer de maximiser sa fonction d'utilité et choisit donc la combinaison optimale susceptible de lui fournir un niveau de salaire, de sécurité et d'emploi appréciable. Cette approche est appelée celle du « capital humain » car chaque individu peut être vu comme le résultat d'un investissement qui, à travers son caractère nomade, cherche les meilleurs rendements possible.

La deuxième approche est relative aux structures économiques, sociales, politiques... Ce sont les déterminants, en dernière instance, du déclenchement du phénomène migratoire qui poussent les gens à quitter leur pays et à aller travailler à l'étranger. La mise en place d'une explication approfondie nécessite une approche plus large, car les éléments constitutifs de ces deux approches sont interdépendants. C'est pour cette raison qu'on doit faire appel à une autre approche de type « fonctionnel » (Stalker 1995:26) comme la fusion de ces deux derniers.

En effet, le développement des « réseaux » migratoires a été l'œuvre d'un individu qui a calculé ce qu'il pouvait gagner par rapport à son niveau d'utilité et à son mode de vie à l'étranger. Avec le bilan et le compte rendu qu'il a proposés, il a encouragé d'autres à émigrer. C'est dans ce sens que les tentatives de classifications demeurent insuffisantes, alors on va proposer certains facteurs sommairement et de façon linéaire.

### ***La pression démographique et le déséquilibre économique***

Sans minimiser le rôle des facteurs économiques dans le processus migratoire, il est incontestable que le colonisateur était le déterminant d'une telle situation. Celle-ci a été aggravée par une pression démographique, ce qui en a fait l'auteur d'une croissance spectaculaire de la population expliquée par une modification entre le taux de natalité et celui de mortalité, conformément à la

« Transition démographique ». Une telle situation a déclenché en premier lieu un exode vers le nord du pays, puis un départ massif vers l'étranger, notamment la France et la Libye.

« Le chômage dans le sud tunisien est un phénomène complexe parce qu'il est constamment le résultat de l'état de structure de l'économie régionale (type d'agriculture, faiblesse des industries), d'une situation conjoncturelle ; par surcroît, ses frontières avec le sous-emploi sont très peu précises » (Seklani 1976:326). Gildas Simon écrivait la chose même : « Le taux élevé du chômage et du sous-emploi, l'extrême faiblesse du revenu régional attestent que le sud reste jusqu'au début des années 1970 l'une des régions les plus démunies du pays, l'une des moins capables de répondre aux aspirations de sa population et donc la plus sensible à l'appel de l'étranger » (Simon 1979:248).

Une conjoncture pareille a mis en place les facteurs de répulsion que la région de Zarzis a connus, au moins jusqu'à la fin des années 1970. Ce climat persistait encore, malgré des efforts appréciables, dans la dernière décennie, pour atténuer les déséquilibres économiques, en stimulant le marché de l'emploi ; cependant ce dernier connaît de plus en plus une demande additionnelle assez importante.

Le déséquilibre entre offre et demande d'emploi est donc incontestable, il constitue un obstacle devant les rêves des jeunes et stimule donc l'émigration conçue comme l'une des seules possibilités d'atteindre un niveau de vie satisfaisant.

De nos jours, le progrès du transport et le développement des télécommunications stimulent énormément l'émigration. En effet, un réseau très varié des vols réguliers et irréguliers (charters) qui englobe toute la planète – une domination des médias occidentaux – permet à l'émigrant de joindre facilement sa famille par un simple coup de téléphone, et de capter la chaîne de télévision tunisienne dans son pays d'accueil, ou par les nouveaux moyens de communication tels que Facebook, skype, MSN...

Les facteurs « structurels » et « individuels » poussent, certes, les gens à quitter leurs régions, leurs familles pour un autre pays et une autre culture. Mais la décision d'émigrer n'est pas obligatoirement celle de l'émigrant lui-même, et avec le développement de regroupement familial, elle émane toujours du chef de famille. La mobilité géographique de la tribu des Accaras était un phénomène structurel, cette mobilité dans l'espace a pris certaines formes, notamment le nomadisme, le semi-nomadisme et la migration interne puis externe.

C'est cette dernière forme qui est l'axe central de notre article. L'émigration à Zarzis est un phénomène ancien « ancré » dans les comportements individuels, lié à un déséquilibre économique, à une pression démographique,

à des stratégies familiales, etc. Cette dernière impose une distinction entre la valeur du capital humain représentée par les migrants et la valeur des répercussions engendrées par ce mouvement, révélateur des changements socioculturels qui s'amorcent de plus en plus et qui sont devenus un fait marquant de la région étudiée.

### **Le phénomène migratoire et ses répercussions socioculturelles**

L'émigration, par excellence, est un fait social. « Pour qualifier une migration, il faut définir la période prise en compte, la durée du déplacement, la nature du lien entre l'individu et l'espace de référence, un individu né dans le territoire considéré et qui le quitte au cours de la période est un émigrant » (Tapinos 1985:153). L'interrelation entre émigration et société est délicate ? Mais, ayant dans l'esprit la spécificité de la région étudiée, cette émigration n'est pas sans incidence sur l'organisation sociale, le type de la famille, le statut de la femme, les mentalités, la culture locale...

Dans la région étudiée, l'émigration se présente comme un phénomène dominant. Certes, l'ancienneté et la pérennité du courant migratoire ont drainé des centaines de personnes d'un rivage de la Méditerranée à l'autre. Le déplacement humain est susceptible d'introduire des changements sociaux non seulement au sein du groupe des émigrants, mais aussi au sein de ceux qui sont restés sur place. L'urbanisation, la scolarisation, le tourisme<sup>6</sup> et surtout l'émigration ont causé une succession de changements dont les résultats étaient l'émergence du modèle moderne et la rupture d'avec le modèle traditionnel basé sur l'économie de subsistance, la famille élargie, patriarcale, autoritaire et hiérarchisée. Une pareille organisation sociale a évolué au fil du temps et a vécu de multiples mutations à différents niveaux. C'est pour toutes ces raisons que notre démarche s'inscrit à l'intersection de trois questions : la société, la femme, les valeurs sociales.

L'absence prolongée du mari a eu des répercussions importantes sur le statut et les rôles joués par la femme restée au foyer. L'émigration avant le regroupement familial sépare effectivement et affectivement le chef du foyer de ses enfants. Actuellement, à cause des changements à plusieurs niveaux, la famille élargie cède peu à peu la place à la famille conjugale et la solidarité, désormais, commence à s'effriter.

Les transferts effectués par les travailleurs tunisiens résidant à l'étranger sont d'une importance capitale, pour toute la sphère micro et macroéconomique, et sont « la quatrième ressource de devises, après le tourisme, le textile et le phosphate ».<sup>7</sup> A travers les envois de fonds, la migration introduit des effets de dépendances bilatérales entre pays d'accueils et pays d'origine. Dans l'ensemble, ces devises injectées à travers différents canaux

sont d'une ampleur considérable pour cette région, surtout avec l'importance de la colonie zarzisienne à l'étranger et l'ancienneté des flux migratoires qui vont accentuer la dépendance de la région vis-à-vis de l'extérieur, conçue comme solution « provisoire ».

L'émigration, au fil des années, a certainement contribué à la croissance économique régionale et nationale, à travers les devises qui sont injectées dans l'économie, et qui alimentent la balance des paiements et font diminuer le déficit commercial. A l'échelle régionale, c'est la contribution des travailleurs émigrants aux investissements dans les secteurs productifs qui est recherchée, afin de donner une dimension globale et des répercussions positives de l'émigration au niveau socioéconomique.

Certes, les transferts d'économies sur salaires et autres revenus du travail (retraites, pensions, allocations familiales...) font accroître le revenu disponible des familles d'émigrants, et, dès lors, il y a une amélioration sensible du niveau de vie. Variable-clé, dans l'élaboration des politiques de développement, l'émigration, à travers les remises occasionnées, doit favoriser l'investissement dans les secteurs stratégiques de l'économie (agriculture, industrie, services...), mais il se trouve que la majorité des sommes transférées est investie dans la construction de nouvelles maisons ou l'aménagement des anciennes. A court terme, c'est une affaire de promotion sociale. Mais qu'en est-il à long terme ?

## **La migration des Zarzisiens**

### ***La migration interne***

La mobilité géographique des populations du sud date de longtemps ; c'est le reflet d'un mouvement « traditionnel » au sein d'une économie à base agricole. L'exode rural ou la migration interne était une réponse aux déséquilibres profonds entre les besoins et les ressources disponibles. Les mouvements de la population du sud étaient liés au travail agricole soumis aux aléas climatiques. C'est ici, et dans l'ensemble des régions du sud, que l'exode était une réponse « forcée ». Les campagnes et les villages étaient incapables d'assurer les besoins nécessaires des gens. C'est évidemment la capitale, Tunis, qui attire une population zarzisienne, masculine en majorité, qui sert de main-d'œuvre non qualifiée, étant donné que c'est la seule région du pays à pouvoir offrir de l'emploi. C'est surtout la recherche d'un emploi « salarié » qui détermine cette migration interne. Nous confirmons que l'exode rural a beaucoup touché cette région, mais au fil du temps et durant la dernière décennie, les flux se sont inversés.



**Tableau 1 : Flux et solde migratoire de la commune de Zarzis (2000-2010)**

	Population 20/4/2010	Migration interne		
		Entrée	Sortie	Solde
Zarzis	99 804	4 252	2 328	1 924

Source : I.N.S, R.G.P.H 2010.

### *Le départ des Zarzisiens à l'étranger*

L'émigration zarzisienne à l'étranger, et comme c'était le cas pour l'ensemble du sud tunisien, va intéresser en premier lieu les travailleurs déjà installés dans la capitale. « Sans emploi dans son gouvernorat d'origine, refoulé des villes (Tunis) ayant fait le plein de leur main-d'œuvre, il ne reste bien souvent au candidat que la perspective du départ vers une Europe mythifiée, source de richesse matérielle, mais surtout pourvoyeuse d'emploi » (Pirson 1976:284). Les flux migratoires se faisaient ensuite directement de la région de Zarzis vers l'Europe, et surtout vers la Libye. A cet égard, on peut partager les flux migratoires en quatre phases :

- **Les années 60** : début du mouvement migratoire qui a intéressé les Zarzisiens déjà installés à Tunis. Une foule qui était dirigée surtout vers la France et la Libye. La caractéristique principale : une population masculine à prédominance de main-d'œuvre non qualifiée.
- **Les années 70** : boom de l'émigration ; cette période a été caractérisée par une importante émigration familiale, exclusive en France. Malgré l'arrêt de l'émigration vers la France en 1975-1976-1977, de forts placements ont été faits en Libye.
- **Les années 80** : des fluctuations remarquables et sensibles, touchant vers la baisse des flux officiels vers la Libye, jusqu'à 1985, où on a enregistré l'expulsion massive. En France, les placements ont connu une brève reprise, suite à l'effet-Mitterrand en 1981.
- **Les années 90 et le début du nouveau millénaire** : c'est essentiellement l'émigration « clandestine » qui a pris le relais est loin de toute tentative de régularisation juridique ou institutionnelle et ne peut heurter toute planification administrative de la jeunesse. Ce sont des jeunes renvoyés par le système éducatif, cherchant par tous les moyens à dépasser les frontières, puis à avoir un « réseau » capable de les faire entrer dans le territoire français. Pendant cette période, nous avons aussi enregistré le retour de quelques retraités qui appartiennent à la première vague de

l'émigration vers l'Europe, (juste après la révolution du 14 janvier 2011, on a enregistré plus de 22 000 clandestins de tous les pays, dont plus de 4 000 sont originaires de la région de Zarzis, qui se sont dirigés vers l'Europe).

Déclenchée dès les années soixante, l'émigration zarzienne a évolué au fil des années et a pris une ampleur considérable surtout vers les années 1970. Presque tous les chiffres publiés sous-estiment l'importance numérique de cette colonie. Dans sa thèse, Gildas Simon écrit :

Le nombre d'émigrés en France est compris entre 2 500 et 3 000 en 1973, ce qui représente un taux sensiblement supérieur à l'île voisine.... En revanche, on enregistre entre 1968 et 1973 de très fortes poussées qui se seraient probablement amplifiées, si le blocage des frontières françaises ne l'avait pas brutalement arrêté en 1973 (Simon 1979:257).

En ce moment, le nombre total des émigrés originaires de la région de Zarzis pourrait être estimé à plus de 15 000 personnes, pour une population estimée à 90 804 au 01/01/2010, ce qui fait un taux d'émigration proche de 16 pour cent.

**Tableau 2 :** Nombre des émigrés originaires du gouvernorat de Médenine (en 2010)

Délégation	Effectif
Médenine (N-S)	3379
Bni Khedéche	1052
Sidi Makhlouf	973
Ben Guerdane	1926
<b>Zarzis</b>	<b>15874</b>
Ejjim	5369
Houmt Essouk	6189
Midoun	9.121
<b>Total</b>	<b>43.883</b>

Source : O.T.E. Délégation régionale de Medenine.

## La logique interne de l'émigration

### *Un courant masculin*

L'ancienneté des flux migratoires et le mode de vie conservateur imposé par les traditions confèrent à cette région, comme celle du sud tunisien, une spécificité à prendre en considération. En effet, la population du sud à l'étranger était constituée exclusivement d'hommes, et c'est là où on trouve la proportion féminine la plus faible pour toute la Tunisie. On était en présence

de « 27 hommes pour une femme, venant du gouvernorat de Médenine, contre 6 hommes pour une femme pour l'ensemble de l'immigration tunisienne » (Simon 1979:431). Cette surreprésentation de la population masculine par rapport à celle féminine est certes la caractéristique essentielle de l'émigration tunisienne, mais il se trouve qu'elle est fortement marquée dans cette région. Et c'est le résultat d'une structure sociale propre aux habitants du sud, où il est traditionnel qu'un homme quitte sa région et pour aller travailler à l'étranger.<sup>8</sup>

La femme restait avec la grande famille, sous la surveillance du beau-père et l'autorité de la belle-mère. On est en présence d'un système qui fonctionne en l'absence du mari émigré. La femme de l'émigré, touchée psychologiquement par l'absence prolongée de son mari, trouve dans la solidarité familiale et la surveillance continue son refuge. C'est ce type relationnel de solidarité qui était l'auteur du déclenchement et de la sauvegarde des flux migratoires vers l'étranger, et qui a fait qu'une région comme Zarzis présentait un taux de 35 pour cent par rapport au gouvernorat de Médenine (estimation de 2010).

Dès, le milieu des années 1980, il s'est avéré qu'une telle condition a préservé la pérennité des flux migratoires, et l'émigrant, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, se trouvait effrité. Il n'était pas capable d'entretenir matériellement deux ménages. C'est pourquoi il y avait une forte émigration familiale, accélérée surtout durant les années 1980, et qui a fait largement augmenter la population féminine résidant à l'étranger.

### ***Un courant jeune et célibataire***

Ce n'est pas un hasard si l'on se trouve toujours devant un courant migratoire jeune et célibataire. C'est la logique même de l'émigration à travers son caractère sélectif. Parmi les caractéristiques des émigrés telles qu'elles sont révélées par les résultats de l'enquête sur la « migration internationale des Tunisiens » (O.T.E. et L.A. 1988), « on constate qu'il s'agit essentiellement des jeunes (avec une moyenne de 29 ans), célibataires pour 63 pour cent ». Il est certain que l'émigration recrute de plus en plus de jeunes. Il se trouve aussi que cette catégorie de la population est financièrement et psychologiquement moins étroitement liée à sa région natale. Aussi ces derniers sont-ils tous actifs, capables de travailler, et ont beaucoup d'années devant eux pour compenser cette expérience socioprofessionnelle, si les résultats n'étaient pas bénéfiques. Ainsi, le fait d'être célibataire est recherché par tous les candidats, afin de pouvoir remplir la condition de flexibilité dans le travail et de se sentir dépendant de toute charge familiale.

En fait, il y a une relation de causalité : l'émigration sélective prive la population de ses jeunes. Une telle logique étant aggravée dans cette région

par, d'une part, l'ancienneté du phénomène migratoire et, d'autre part, la durée de séjour à l'étranger, qui sont deux caractéristiques propres de l'émigration dans le sud tunisien, ces derniers facteurs ne font que modifier la structure par âge et par sexe de la population, favorisant le déséquilibre démographique et jouant en faveur d'une mutation socioculturelle.

### **Impacts sociologiques de l'émigration**

#### ***Les répercussions sur le statut et les rôles de la femme***

Dans cette partie, nous allons essayer de voir les retombées du mouvement de départ, qui n'est autre qu'une émigration des hommes non accompagnés. A ce niveau, il faut insister sur le caractère assez général du mouvement migratoire dans la région où il est rare de trouver une famille qui ne comporte pas au moins un émigrant vivant en Europe.

Au début, les émigrés ne prenaient pas leurs femmes avec eux, étant donné les contraintes posées par leur milieu qui était fortement imbriqué dans la tradition, les mœurs, et où la religion pesait beaucoup. C'est dans ce sens qu'il y avait une division sexuelle des rôles et des frontières de genres fortement marqués. L'homme se chargeait de la production et pour la femme, le milieu ordinaire était le foyer en premier temps et les champs dans un deuxième temps. Suite aux transferts de fonds qui sont en mesure d'améliorer le niveau de vie des ménages, l'émigration a fait responsabiliser de plus en plus la femme, en la rendant plus active. Elle a aussi subi une recrudescence de ses rôles et de ses tâches ordinaires.

L'absence prolongée du mari a eu des impacts psychologiques qui étaient en mesure d'accroître l'autorité et le pouvoir de la femme dans son foyer. C'est ce qui a fait diminuer l'ingérence des autres, à cause du changement vers la mono-localité assez accéléré dans cette région comme conséquence de la pluralité des revenus, et de la régularité des envois des mandats. Ce sont des éléments qui se trouvent en interrelation avec l'absence provisoire du mari. Il s'agit donc d'analyser la situation actuelle de la femme zarzisienne et de voir les réajustements provoqués sur son statut et ses rôles.

#### ***Émigration et évolution du statut de la femme***

##### ***Émancipation féminine***

Il est certain qu'actuellement plusieurs facteurs, en plus de l'émigration, ont accéléré les tendances d'émancipation de la femme dans notre société et causé une certaine rupture avec le système traditionnel où la femme était dépourvue de ses droits, et qui se contentait, plusieurs décennies durant, de jouer un rôle passif. Grâce à l'instruction, les femmes accèdent à l'enseignement, au savoir et au travail salarié. Cette scolarisation devenue

obligatoire et en accélération continue a fait largement reculer l'âge au premier mariage des filles, en les rendant plus mûres.

Actuellement, on ne peut pas être à l'écart du mouvement mondial d'émancipation féminine, surtout des exigences de la modernité, qui ont engendré une expansion des besoins, d'une population féminine en majorité instruite. En effet, les femmes investissent dans tous les secteurs – publics ou privés –, même ceux qui étaient traditionnellement réservés aux hommes. Le législateur a eu un poids considérable au fil des années, avec surtout l'abolition de la polygamie et le relèvement de l'âge au mariage des filles à 20 ans. Cette série de changements et de réformes a eu pour conséquence l'émergence d'une population en majorité féminine, instruite et active, d'autre part, une population masculine qui craint les acquis de ses partenaires, qui perturbent leurs rapports avec eux et mettent ainsi en cause leur domination. Une telle tendance qui s'affirme de plus en plus, avec l'abolition de tous genres de division sexuelle des rôles, est compatible avec un glissement des frontières de genre entre l'homme et la femme. « C'est un glissement de frontière de genre » (Weibel 1998:225). Qu'en est-il donc des changements survenus dans le statut de la femme dans cette région à cause de l'absence provisoire du mari ?

### *Emigration et statut de la femme*

Il est important de rappeler la spécificité de la logique interne du courant migratoire dans le sud-est. Ici, il est question d'un courant qui était au début exclusivement masculin, jeune et célibataire. En cas de mariage, et surtout avant le déclenchement du regroupement familial, il était inconcevable que le mari emmène avec lui sa femme. Elle restait avec la grande famille et s'occupait des enfants, sous l'autorité de la belle-mère et le contrôle du beau-père. Ces changements sont vécus également par les enfants qui voient leur mère s'occuper de tout à l'intérieur et à l'extérieur de la maison. Dans une large mesure, l'absence du mari a fait responsabiliser la femme en la rendant plus active. « L'émigration a contribué à responsabiliser la femme, et à lui ajouter d'autres contraintes. La charge de la femme en l'absence du mari est souvent ressentie comme une responsabilité » (Weibel 1998:225).

La conjoncture internationale actuelle, avec la domination des médias occidentaux, et la diffusion des valeurs de la société européenne ont joué en faveur de la rupture avec le rôle traditionnel. Certes, la femme, dans cette région, a bénéficié de l'apport féministe à l'échelle nationale, mais l'absence provisoire du mari a accéléré cette tendance en rendant la femme beaucoup plus responsable, et surtout en renforçant son statut comme chef de ménage. Ainsi, la tenue de la femme zarzisienne, qui était durant longtemps composée du « Fouta<sup>9</sup> » (Malia), a commencé à disparaître aussi bien à Zarzis-ville qu'à

l'intérieur de la région. Ici, l'apport des femmes émigrantes lors de leur retour à la région est non négligeable, ces dernières jouaient un rôle important dans l'évolution des pratiques sociales à l'intérieur du groupe familial. Dans la société d'accueil, l'accès aux institutions et la sortie du foyer sont deux facteurs qui permettent aux femmes émigrantes de jouer un rôle important dans cette transition.

### ***Absence du mari et nouveaux rôles de la femme***

Une des motivations de cette étude est liée à la spécificité de la région étudiée, cette dernière logée dans une zone géographique qui était fortement imbriquée dans les traditions, les coutumes et les contraintes sociologiques. En ce qui nous concerne, dire monde arabo-musulman, c'est dire division sexuelle des rôles et des statuts aussi bien dans la société qu'au sein de la famille. Une famille patriarcale qui caractérisait le sud tunisien a connu des mutations profondes, résultat d'une combinaison de plusieurs facteurs où l'apport migratoire est non négligeable dans le processus, car la réalité incontournable est que l'émigration fait partie d'un ensemble de facteurs qui dirigent notre société.

Durant longtemps, la femme sudiste a été l'actrice de la fonction de production de la famille, elle était capable de tout faire, surtout dans l'agriculture pour, essentiellement, la nourriture des membres de sa famille. Cette société basée sur la logique tribale (Arch, Aïlets) est fortement attachée aux principes du fonctionnement de la société, notamment celui de la solidarité, avec une certaine division des rôles basée sur le sexe et l'âge. Le milieu traditionnel de la femme était le foyer et la préoccupation des affaires de la grande famille. Avec l'émigration, ces concepts se trouvent en plines transformations.

Devant les éléments qui caractérisent le phénomène migratoire, et qui ont été analysés, il est important d'ajouter un autre élément : celui des remises transférées par les émigrants résidant à l'étranger, et qui sont d'une importance capitale. « Tout d'abord, il est certain que l'apport d'argent par le biais de l'émigration renforce la tendance à la diminution de la production domestique féminine, on préfère, désormais, acheter chez l'épicier, ce qui dans le passé était produit à la maison » (Badel 1977:223).

On signale que la communauté tunisienne à l'étranger participe aux efforts de développement national à travers notamment les transferts qui ont atteint 2904 millions de dinars en 2010, dont 2284 M.D en numéraires et 620 M.D en nature. C'est donc par le biais de l'argent qu'il y aura changement dans les fonctions dites traditionnelles et réservées à la femme. Khaled Louhichi disait la chose suivante :

Ce n'est pas le fait que le mari envoie des mandats qui créeraient le changement, mais c'est surtout la régularité de ces envois, le fait que la femme en dispose

et décide où et comment les dépenser, et les répercussions des changements sur ses relations avec le mari et l'entourage social (Louhichi 1991:41.).

On est ici devant une relation de causalité, l'effet direct de l'émigration alimentant un détournement au sein des rôles féminins. En effet, le fait de disposer de l'argent procure à la femme une autorité dans la gestion dans son foyer et une autonomie plus grande par rapport au reste de la famille. Cela renforce son statut et ses nouveaux rôles. L'acquisition du pouvoir financier par la femme lui permet de prendre des décisions, surtout celles qui sont relatives aux enfants.

La femme, par le biais de la régularité des remises, contrôle et gère son foyer en l'absence de son mari. C'est à ce niveau qu'on assiste à une rupture avec le système traditionnel, la femme ayant accaparé de plus en plus de pouvoir et d'autorité, d'où des nouveaux rôles. Dans cette société, la femme la plus âgée a une autorité incontestable qui est acquise par sa sagesse et son expérience. L'avancement en âge procure à la femme d'émigrant ou non une autorité systématique. « Le facteur âge des femmes, contrairement à la durée de la migration du mari, paraît en relation positive avec le renforcement de l'autorité des femmes » (Louhichi 1991:38).

L'urbanisation, la scolarisation, le tourisme et l'émigration ont provoqué des transformations de rôles féminins. L'émigration par ses propres moyens a fait accélérer cette tendance. Dès lors, on est dans une situation où on peut affirmer la recrudescence des rôles de la femme. En effet, les tâches et les activités économiques effectuées par la femme sont en mutation continue, par comparaison à la situation antérieure.

Au total, il y a eu un changement des rôles et des tâches de la femme après le départ du mari, avec moins d'ingérence des parents de l'émigré dans la gestion, l'autorité et le contrôle des affaires familiales. Une disparité entre « Aïlets » ménages dans la région s'impose de nouveau ; par exemple, celles qui résident à Souihel ou à Oglâ sont moins conservatrices que celles qui sont à l'intérieur de la région. On doit signaler que ces régions ou localités se caractérisent aussi par le développement du tourisme. En effet, c'est la seule zone touristique de la région.

En conclusion, nous pouvons noter qu'il y avait des changements qualitatifs, sous plusieurs formes, sur le statut et les rôles de la femme en général et de la femme d'émigrant en particulier. Comme partout dans le pays, ils reflètent bien les transformations et les mutations à différents niveaux, d'où une condition féminine qui est en changement continu et qui n'est guère achevée. Un nouveau statut, de nouveaux rôles enregistrés chez la femme d'émigrant,

comme conséquence de l'absence prolongée du mari et les conséquences psychologiques de ce phénomène sur les jeunes enfants.

### ***Absence affective et effective du père***

Les enfants d'émigrés ont certes bénéficié de l'apport matériel de l'émigration : l'habillement, les équipements électroménagers..., mais ils ont payé en contrepartie de leur équilibre moral. L'absence prolongée du père a eu des répercussions psychologiques, susceptibles, dans une large mesure, de déséquilibrer la balance de la cellule familiale. La mère est emmenée à jouer un double rôle, sans que cette flexibilité des rôles sexuels soit légitimée dans l'opinion des enfants. D'où un sentiment qui peut perturber le processus d'identification des enfants et surtout des garçons, avec leur père. Avec l'avancement en âge et suite peut-être à l'échec de la mère dans son rôle, les enfants, devenus adolescents, risquent d'avoir de nouveaux problèmes. Devant cette perspective, une société comme la nôtre où la solidarité est une caractéristique primordiale du fonctionnement de l'organisation sociale, et qui, suite à une mutation à plusieurs niveaux, commence à s'effriter, est devenue incapable d'assurer le suivi et le contrôle de ces jeunes.

### **Émigration et société**

#### ***Accélération du passage de la famille élargie à la famille nucléaire***

Définie comme la cellule initiale pour tout travail de réflexion, de production, la famille conçue comme l'unité de départ pour n'importe quel individu, à n'importe quel moment et quelles que soient son origine et ses aspirations, transmet les modèles idéologiques et les valeurs de base. Elle se présente donc comme le fondement et le cœur de toute la société : « bref, c'est bien dans la famille que les communautés de manière universelle édifient leurs bases » (Bouhdiba 1990:7).

La mobilité introduit souvent des changements sociaux aussi bien du côté des émigrés que chez ceux qui sont restés sur place. L'émigrant se déplaçait d'une région à une autre dans le but d'améliorer sa situation sociale et celle de sa famille ; il est obligé, du fait de la solidarité aiguë, d'envoyer des devises et de façon régulière. Aussi, lors du retour, l'émigré est-il accompagné par de nouveaux produits et des nouvelles valeurs apportées de la société d'accueil, aux dépens des autres émanant de son patrimoine. « Ces changements s'expriment par l'introduction, l'adoption et l'utilisation de nouveaux produits » (Belhedi 1996:63). C'est dans cette logique que se manifeste la sensibilité de cette cellule primordiale, qui a joué et qui continue encore de jouer un rôle capital dans l'édification du statut culturel.



Notre préoccupation s'inscrit dans l'interrelation de cet apport matériel et non matériel avec la typologie et la hiérarchie de la famille, donc de la société tout entière. Dans cette région, l'ancienneté du phénomène migratoire et l'ampleur de la colonie à l'étranger sont considérables. Les mutations économiques que connaît tout le pays, les changements culturels que connaît la région, sous l'effet conjugué de la poussée démographique, l'urbanisation, l'enseignement, le tourisme... et l'émigration ont mis en place le défi lancé par la modernité, et qui a eu un impact sur le tissu social. L'émigration, à travers la pluralité des revenus et l'apport des idées nouvelles, a eu des répercussions non négligeables sur la structure de la famille.

Le transfert des fonds, qui est la raison du départ, semble déplacer la famille de ses activités traditionnelles qui étaient depuis longtemps connues dans les régions du sud où l'autoconsommation était partout de mise, et l'économie de subsistance dominait toutes les activités de la région.

L'émigration a intégré les villageois dans des circuits monétaires qui excluent les anciennes formes de production et par là accroissent leurs dépendances de l'extérieur. Cette dépendance est multiple, dépendance pour le gain de l'argent, dépendance pour la dépense et dépendance de mode de vie imposé (Mzabi 2001:56).

Avec les devises injectées, la femme n'a pas intérêt à produire ce que son revenu lui permet facilement de vivre. Lors du retour, les maisons d'émigrés se trouvent équipées en produits et appareils électroménagers importés, aux taux de change favorables à l'étranger. Par ailleurs, l'émigration a rendu possible la diffusion du produit importé et son expansion aux autres ménages.

Au total, l'émigration a beaucoup joué en faveur du passage à l'économie du marché et de la rupture avec celui de subsistance, grâce à un changement des moyens et rapports de production, ce qui a engendré une mobilité intra et inter-familiale, et des changements dans le type des familles. Mais il est évident que ce passage était effectué dans des proportions différentes dans la région, étant donné la complexité de ce thème et la disparité entre Aïlets (Arch ou grande famille). « Cependant, on remarque que la plus forte tendance de changement vers la mono-localité se trouve parmi les femmes d'émigrés résidant au sud du pays » (Louhichi 1991:24).

De ce fait, la tendance vers la mono-localité, surtout après le mariage, est une réalité beaucoup plus affirmée dans cette région que dans les autres régions. A notre avis, cette situation est facilitée par le niveau de vie assez élevé et l'abondance des terres. Ici, la remarque importante qui s'impose consiste en cet altruisme très aigu entre père et fils, et qui fait que le père est obligé, en raison surtout de l'imitation et de la concurrence, construire une maison à son fils aîné, comme symbole de réussite sociale.

Actuellement, il y a coexistence de deux modèles, l'un « traditionnel » et l'autre « moderne ». Mais, à notre avis, les exigences nouvelles de la vie moderne vont s'imposer et on va se retrouver en face d'une famille nucléaire, mono-locataire. « Il est admis que le changement ne se fait pas nécessairement de façon linéaire de la tradition vers la modernité, on conçoit aujourd'hui que la tradition et la modernité coexistent, les deux s'embarquent et se conjuguent d'une manière complexe » (Alouane 1979:106).

Désormais, comme l'a signalé le professeur Abdelwaheb Bouhdiba, la famille est « double victime, du progrès économique et des mutations culturelles, elle doit payer, à la fois, le coût du progrès social et le coût social du progrès » (Bouhdiba 1990:20). Le démantèlement de la société traditionnelle est en mesure de s'affirmer de plus en plus et l'émergence de cette nouvelle organisation sociale est incontestable. Pour cela, il suffit de voir les nouvelles attitudes et les nouveaux comportements dans le mariage qui, au fil du temps, a perdu son alliance vertigineuse et présente maintenant des conflits entre générations. Le déséquilibre culturel, causé par la domination de la culture occidentale à travers ses médias et ses antennes paraboliques, a été accentué par l'entrée des produits et par des comportements hérités de l'étranger, qui ont, certes, amélioré le niveau de vie, mais ils ont favorisé un développement artificiel et fragile et non équitable.

L'entrée des produits modernes : matériaux, habits... est une forme de cette aliénation, l'entrée de ces produits n'a pas seulement bouleversé la vie de la société en la plaçant dans l'orbite vertigineuse du XXe siècle, mais elle a aussi influencé la personnalité, les valeurs et les attitudes des individus (Mahfoudh 1990:101).

Dans cette région, nous précisons que la population est composée de plusieurs « Aïlets ». Cette organisation géographique et sociologique, fortement répandue, était l'élément caractéristique de la société étudiée. Actuellement, on est devant un nouveau modèle, où la nomenclature et la typologie de la famille sont en train de changer et on arrive à une famille composée de trois groupes de générations ensemble : le père et la mère avec ses enfants mariés, et leurs femmes et d'autres célibataires à une autre conjugale, sous l'effet cumulé de beaucoup de facteurs, dont l'émigration.

Il est certain qu'actuellement, étant donné le changement vécu par la société du sud et la situation causée par les bouleversements subis par le milieu rural, surtout au sein de la famille, la société ne fonctionne pas avec la même vigueur. Une telle tendance se trouve accélérée par le phénomène migratoire, les nouvelles idées et les nouveaux modèles venant du pays d'accueil. Souvent, l'arrivée de l'émigré à l'étranger favorise le brassage des modes de vie. Il est évident qu'il y aura une ouverture qui va paraître tôt ou tard dans sa façon de voir le monde.

Après avoir critiqué ses anciennes valeurs, le changement au sein de la mentalité va s'effectuer, et lors de son retour « provisoire » ou « définitif », le travailleur émigrant va essayer d'afficher sa réussite sociale et de se distinguer de ses cousins.

Sous l'effet d'imitation, les autres vont être dans une course d'affirmation de leur existence, ce qui est en mesure d'augmenter l'effritement de la solidarité et d'activer les bouleversements au sein de la famille élargie : « On peut penser que la vie familiale est un des acteurs de la vie sociale où les conséquences de l'émigration peuvent être les plus sensibles » (Badel 1977:183).

### **Conclusion**

Certes, la logique interne de l'émigration est basée sur la ponction sélective des jeunes hommes, en majorité célibataires. Avec la conjoncture internationale défavorable à la mobilité du facteur travail, la sélection du partenaire conjugal se trouve en changement continu. Le mariage avec une femme étrangère est désormais la solution idéale. C'est un choix rationnel peut-être, mais désormais, il joue en défaveur de la population féminine qui voit sa fréquence du célibat définitif augmenter avec l'âge.

A la flexibilité de la demande masculine au sein du mariage s'ajoute une situation économique et sociale souvent mauvaise, en plus de l'attraction du modèle occidental, ce qui peut provoquer des changements et des bouleversements au sein des valeurs sociales. La préférence pour les femmes étrangères est grande. On se trouve devant un marché matrimonial avec une offre qui dépasse la demande, d'où une situation indésirable et un déséquilibre entre les sexes. Les auteurs du déclenchement de cette situation sont les hommes entrés célibataires et ceux qui désirent par tous les moyens franchir les obstacles et aller à l'étranger. Ces derniers concrétisent leurs espoirs par le mariage mixte ou avec une femme française de naissance.

Aujourd'hui, le même phénomène continue à exister, mais sous d'autres formes, et principalement à travers la migration clandestine. Cette dernière a permis, après la révolution du 14 janvier 2011, à environ 4000 jeunes Zarziens de quitter leur ville natale, alors que plus de 20 000 clandestins sont arrivés à l'autre rive de la Méditerranée à travers Lampedusa, encouragés par la livraison d'un titre de séjour provisoire délivré par l'Italie, ce qui va changer les caractéristiques démographiques de la région.

Aujourd'hui, la région de Zarzis, comme beaucoup d'autres régions de la Tunisie, subit les effets de la migration (régulière et clandestine). Plusieurs secteurs ont payé la facture de cet exode massif : la pêche, l'hôtellerie, la construction ..., et ceci sera peut-être le sujet d'un prochain chantier, sans oublier que ces émigrés originaires de cette région vont avoir leur propre

partage sociologique de l'espace migratoire et qu'il y a des facteurs sociologiques de regroupement ou de dispersion des originaires de Zarzis en France dont il faut se rendre compte et qu'il faut dévoiler.

### Notes

1. Le nombre des Tunisiens à l'étranger a atteint, en 2009, 1 098 212 personnes. Les hommes représentent 64 pour cent de la population tandis que les femmes représentent 34 pour cent. En effet, 45,8 pour cent de l'ensemble sont âgés de moins de 25 ans, dont 39 pour cent sont inférieurs à l'âge de 16 ans et environ 20 pour cent sont des binationaux.
2. Enquête faite en 2010 par l'Office des Tunisiens à l'étranger, Délégation régionale de Médenine.
3. *Sebkhas*: ce sont des dépressions où les eaux sont salées le plus souvent, durant la saison humide, elles sont couvertes d'une mince lame d'eau, pendant l'été elles sont toujours à sec, leur fond étant tapissé d'une pellicule de sel. (Hassouna Mzabi, *La Tunisie du Sud-Est*, p. 60, Fac. Sc. H. et Soc., Tunisie, 1993, 685 p.).
4. Gergis est le nom utilisé avant l'arrivée des Français à la région qui signifie Zarzis.
5. Voir Ben Amor Hafedh, 1996, Les conflits tribaux : les terres collectives des tribus dans la région du sud-est, mémoire de D.E.A. en sociologie, Faculté des Sciences Humaines de Tunis.
6. Voir Ben Amor Hafedh, 2004, Les effets socioculturels du tourisme mondial en Tunisie, thèse de doctorat, Univ. de Tunis.
7. Utilisation des transferts des fonds des Tunisiens résidents à l'étranger par les familles demeurées en Tunisie (O.T.E. 1996).
8. Les pays européens accaparent la part du lion dans l'accueil des Tunisiens à l'étranger avec 83 pour cent dont 54,6 pour cent résident en France, 14 pour cent en Italie, 7,9 pour cent en Allemagne, tandis que les pays arabes accueillent 15 pour cent de la population. 2,6 pour cent des Tunisiens à l'étranger sont aux USA et au Canada, 0,11 pour cent en Afrique, 0,1 pour cent en Asie et 0,05 pour cent en Australie.
9. Fouta ou Malia : une pièce d'étoffe que portent les femmes indigènes de la région.

## Bibliographie

- Alouane, Y., 1979, *L'émigration maghrébine en France*, Tunis, CERES.
- Baduel, J.-P., 1977, Les conséquences sociales de l'émigration temporaire en Europe sur la vie de la région d'origine – Le cas de la délégation de Kébeli, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Paris.
- Bastienier, Albert, 2004, « La question de l'identité », Générations issues de l'émigration, in *Qu'est-ce qu'une société ethnique*, Paris, PUF.
- Belhédi, Amor, 1996, « Migration extérieure et changements sociaux en Tunisie », Migration et impacts socioéconomiques. Travaux des journées d'études organisées par CERES Tunis.
- Belhédi, Amor, 1992, Analyse des mouvements migratoires dans le sud et le sud-est du bassin méditerranéen en direction de la C.E.E., Cas de la Tunisie, CERES.
- Ben Amor, Hafedh, 2004, Les effets socioculturels du développement touristique en Tunisie. Le cas de la région de Zarzis, Thèse de doctorat en sociologie du développement, Faculté des Sciences Humaines de Tunis.
- Ben Amor, Hafedh, 1996, Les conflits tribaux : les terres collectives des tribus dans la région du sud-est, DEA en sociologie, Faculté des Sciences Humaines de Tunis.
- Bouhdiba, A., 1990, *L'avenir de la famille au Moyen-Orient et en Afrique du Nord*, Tunis, CERES.
- Bouhdiba, A., *La sexualité en Islam*, Paris, PUF, 1975, 320p., bibl. sociologie d'aujourd'hui.
- Bouhdiba, A., 1990, *L'avenir de la famille au Moyen-Orient et en Afrique du Nord*, Tunis, CERES.
- Dorra, M., 1990, « la Famille tunisienne, aujourd'hui quelles formes de conjugalités », in *L'avenir de la famille au Moyen-Orient et en Afrique du Nord*, Tunis, CERES.
- Hssouna, Mzabi, « La croissance urbaine accélérée au sud-est tunisien », in *Revue des sciences sociales*, CERES, Tunisie.
- Khaled, Louhichi, 1991, « Les effets des transformations économiques et sociales sur la famille rurale », in *Rural labour and structural transformation. International labour organisation*.
- Mtimet, Ali., 1995, « Les répercussions sociales de l'émigration sur la région de Zarzis », in *La presqu'île de Zarzis à travers l'histoire*, CEDERT.
- Mouchtouris, A., 1998, *La femme, la famille et leurs conflits*, Paris, L'Harmattan.
- Munoz Perez, F. et Tribalat, M., 1993, « Observation statistique des mariages mixtes », *Hommes et Migrations*, n° 1167.
- Munoz Perez, F. et Tribalat, M., 1984, « Mariages d'étrangers et mariages mixtes en France », *Population*, n° 3, mai-juin, INED.
- Pérolti, A., 1996, *Migration et société pluriculturelle en Europe*, Paris, Harmattan.
- Pirson, R., 1976, « Bilan qualitatif du fait migratoire en Tunisie pré-saharienne », *Cahiers de Tunisie*, Nos 95-96, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestre.
- Pressat, R., 1979, *Dictionnaire de démographie*, Paris, PUF.

- Roussel, A., 1979, *Histoire des doctrines démographiques*, Paris, Editions Nathan.
- Simon, G., 1979, *L'espace des travailleurs tunisiens en France, Structure et fonctionnement d'un champ migratoire international*, Paris, Editions Nathan.
- Stalker, P., 1995, *Les travailleurs immigrés*, B.I.T.
- Streif, Fenart, J., 1996, *L'immigration entre loi et vie quotidienne*, Paris, l'Harmattan.
- Streif, Fenart, J., 1989, *Les couples franco-maghrebins en France*, Paris, l'Harmattan.
- Tribalat, M., 1996, *De l'immigration à l'assimilation*, Paris, Editions la Découverte.
- Wane, B., 1996, Evolution de la famille et du choix du conjoint en milieu rural (le Nefzoua), thèse en sociologie, Tunis, F.S.H.S.
- Weibel, Nadine, B., 1998, *Femmes et hommes au Maghreb et en immigration - La frontière des genres en question*, Coordination : Baya Boualem et Narjys El Aloui, Paris, Edition Publisud.